

**Vœux du 7 janvier 2018**  
**Salle des Eaux 10H30**

Monsieur le Sous-Préfet  
Madame la Députée  
Monsieur le Député honoraire  
Monsieur le Vice-Président du Département, Madame la Conseillère  
départementale  
Mesdames, messieurs les Maires, adjoints  
Mesdames messieurs les élus  
Mon Capitaine,  
Mesdames messieurs les responsables d'entreprises, les présidentes et  
présidents d'associations  
Mesdames, Messieurs  
Chers enfants chers amis.

Il y a trois ans c'était « Charlie Hebdo », un triste anniversaire, il faut se  
dire que la guerre continue, que notre pays est toujours en alerte et  
remercier nos forces de l'ordre qui au quotidien veillent sur notre  
sécurité.

L'année 2017 vient de se terminer et je profite de l'occasion pour saluer  
la mémoire de Jean d'Ormesson et de Johnny Hallyday, mais aussi de  
Simone Veil et de bien d'autres disparus cette année.

Sur la scène internationale, je ne ferai pas de commentaire si ce n'est  
que l'attitude de dirigeants politiques étrangers importants n'est pas très  
rassurante pour l'avenir et cela même au niveau de la première  
puissance mondiale.

Il y a quelques mois, le peuple français choisissait de mettre à sa tête  
Emmanuel Macron qui a été conforté un mois plus tard par l'élection  
législative. Tous ici avons analysé, commenté ce résultat et donc, pas  
question pour moi d'en rajouter, même si cela n'a pas été mon premier  
choix comme vous le savez !

Je souhaite très sincèrement que la France aille mieux à la fin de ce  
mandat et j'espère que nous sommes nombreux à formuler ce vœu, car  
nous avons la chance d'habiter dans un grand et beau pays mais qui doit  
faire des efforts et se réformer pour préparer demain.

Le Président a aujourd'hui tous les atouts pour redonner de la grandeur  
à sa fonction et à la France. Je souhaite également que cela se traduise  
par un respect par ses équipes des règles et des codes, sinon je crains  
que l'on vienne bientôt en maillot de foot à l'Assemblée Nationale et je  
ne pense pas que cela grandisse nos institutions que l'on doit respecter.

La France doit aussi retrouver sa place de leader au niveau de l'Europe, là où les Anglais ne vont pas sortir indemnes de leur Brexit, là où Madame Merkel qui a tenu la baraque ces dernières années commence un peu à s'essouffler, là où les Espagnols sont pris dans une crise catalane qui ne va être simple à gérer et là où nos amis les Italiens qui viennent d'être éliminés de la coupe du monde de football, vont se cacher au moins pendant un an.

Il reste donc la France, qui se doit d'être leader de cette Europe. Une Europe qui doit se réformer pour être mieux acceptée par nous tous. Une Europe qui doit peser sur la scène internationale en matière d'économie bien sûr et surtout, au niveau de l'environnement, de la sécurité et plus que jamais sur nos conditions de vie. On doit beaucoup attendre de notre Président également sur ces sujets.

Faire des efforts, trouver des solutions et accompagner ces réformes, c'est aussi notre travail, à nous élus locaux. C'est pourquoi, la période des vœux est un moment privilégié à passer avec vous. C'est l'occasion de vous expliquer l'évolution territoriale et comment on adapte nos organisations au nouveau cadre réglementaire. Mais je dois aussi, en tant que Maire, faire le bilan d'une année et présenter les projets pour 2018 et après.

Alors commençons par la commune et quelques éléments d'informations sur les travaux. J'adresse mes remerciements à Jean-François et Jean-Claude et Philippe :

Le couplage de notre réseau d'eau avec la commune de Bouvesse-Quirieu ainsi que la voirie rue du Devin se sont terminés au cours du premier trimestre 2017. Cette voirie sert également à la ViaRhôna.

Notons au passage, qu'après avoir fait beaucoup parler, cette fameuse ViaRhôna est devenue une infrastructure qui fait une des fiertés de ce territoire, vous êtes toujours plus nombreux à l'utiliser et vous m'en voyez ravi !

Les cheminements doux ou pistes cyclables sont devenus une priorité pour la commune et pour l'intercommunalité. Sur la commune, nous avons réalisé un cheminement doux le long de la RD16 à l'entrée de Mépieu au bord de la carrière Perrin. Je pense que l'on peut envisager à moyen terme une liaison avec La Gorge en passant vers l'usine à moellons pour que les deux hameaux soient connectés

En 2018 une liaison sera réalisée entre Faverges et le Mollard-Viret.

A Daleigneu des travaux paysagers ont été réalisés, afin d'embellir l'entrée du village.

En 2017, nous avons continué la mise en conformité de nos bâtiments recevant du public. Il s'agit d'une obligation voulue par la loi. Et même si cette loi est un peu trop rigide à mon sens, il faut en voir les bienfaits et ce n'est pas Monique Bourg, la présidente de l'association ISA, qui me contredira. J'ai pu encore le constater il y a quelques jours où l'association se réunissait ici, cela lui permet d'organiser des rassemblements plus fréquents, car les locaux sont tout simplement bien fonctionnels et accessibles.

Le centre aéré a fait l'objet d'une rénovation totale avec une aide de la CAF. Il en a été de même avec la salle Morget à Faverges qui aura désormais de multiples usages, bureau de vote, salle pour le club de l'Amitié de Faverges, salle de réunion pour les associations et il y aura également la possibilité de la louer pour de petites réunions familiales ou autres rassemblements.

Concernant les bâtiments nous allons lancer en 2018 une réflexion sur le groupe scolaire qui date de 1993. C'est en effet le dernier bâtiment recevant du public qu'il nous reste à mettre en conformité. Nous allons, autour de Séverine Poète, adjointe en charge des affaires scolaires, avec les enseignants, des parents d'élèves voire des élèves et des membres de l'association Gavroche, réfléchir ensemble sur l'utilisation et l'optimisation des mètres carrés du bâtiment.

Une réflexion devra également être lancée sur l'ancien pôle maternel qui nous a rendu de nombreux services ces dernières années, pour les TAP, lors de la rénovation de la crèche il y a deux ans, lors des travaux du centre aéré et dernièrement pour accueillir la restauration scolaire.

En effet les travaux de la cantine sont également terminés depuis deux mois et dès la rentrée 2018-2019 nous souhaitons confectionner sur place la préparation des 140 repas journalier nécessaire à ce service. Nous essaierons également de nous approvisionner en filière courte avec des produits locaux chaque fois que cela sera possible. Je suis prudent, car nous sommes tenus par des règles d'achats publics assez contraignantes.

Je rappelle qu'il y a un an déjà, nous avons municipalisé ce service qui était alors assuré par l'association Gavroche.

La rénovation de l'ancienne maison des sœurs à Creys, où il sera réalisé deux nouveaux logements sociaux par la société SEMCODA avec qui nous avons signé un bail emphytéotique, a commencé. Dans le même secteur nous avons souhaité par anticipation vis-à-vis du projet de la

salle polyvalente refaire les jeux de boules en face du restaurant scolaire.

Sur la zone de Malville, le bâtiment à l'entrée de la zone a fait l'objet d'importants travaux d'étanchéité et d'isolation sur la toiture. Concernant cette zone, nous allons, au cours des prochains mois, essayer de l'allotir. C'est-à-dire donner la possibilité aux entreprises de cette zone d'acquérir leurs bâtiments. C'est un travail compliqué parce que rien n'a été conçu pour, voiries, réseaux, accès sécurité. Par ailleurs la voie communale C1 qui dessert la zone va être fermée à la circulation dès que les travaux de voirie du département sur la RD 14 seront terminés (chantier porté par le département pour environ 800 000,00 €). Ce chantier consiste à sécuriser le carrefour qui donne accès à la centrale de Creys-Malville, où il y a eu déjà de trop nombreux accidents. La fermeture de la voie communale devrait également contribuer à sécuriser ce carrefour.

La fin des travaux sur les bâtiments communaux, permet aussi petit à petit à Ghislaine Pozzobon, adjointe en charge des associations, de traiter la répartition des locaux avec les associations par le biais de conventions. Les demandes sont toujours de plus en plus nombreuses, parfois un peu exagérées, et nous pensons aussi conditionner les accompagnements de la commune à certaines règles, voire principes, comme la participation au forum de la rentrée. Car chacun doit comprendre que tout nouvel habitant a le droit de connaître les associations communales, surtout si elles bénéficient d'aides publiques directes ou indirectes.

Les travaux, c'est important, car c'est bien souvent ce qui reste d'un mandat et ce qui se voit, mais c'est finalement la partie cachée de l'iceberg.

C'est pour cela que je veux également vous parler d'organisation, qu'il faut sans cesse revoir, qu'il faut adapter à des situations, voulues ou non.

L'évolution de l'organisation territoriale à laquelle je faisais référence tout à l'heure a pour conséquence immédiate le transfert de compétences communales à l'intercommunalité.

Nous avons anticipé le transfert de la petite enfance qui sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ceci s'est traduit par la municipalisation de la cantine et des activités périscolaires, soit 5 agents communaux complémentaires et 3 agents sous contrat qui s'occupent également des TAP.

Ceci a fait passer nos effectifs de 9 agents à 17 personnes, ce qui n'est plus vraiment la même chose en termes de gestion du personnel et des

ressources humaines, avec du temps partiel, du temps annualisé et de l'organisation pour ces nouveaux services ainsi que le management à mettre en place.

Cette organisation se poursuivra dans les mois qui viennent avec le recrutement d'un cuisinier.

Le remplacement de Christine Blanc, partie à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier, se fera en priorisant une promotion en interne.

L'arrêt des TAP à la rentrée scolaire 2018-2019 nécessitera également des réajustements sur les contrats et les horaires de travail. Pour la rentrée de septembre 2017, nous avons souhaité maintenir les TAP car nous étions trop engagés par des contrats avec des prestataires.

Et puisque je parle de services, je tiens à remercier à saluer Jean-François Arnaud qui, depuis 41 années, assurait le déneigement sur les hameaux de Mépieu, Faverges et Malville. Et oui, il avait commencé à l'âge de 20 ans, alors sur la commune de Mépieu. C'est Patrick Cartellier agriculteur sur Faverges qui a repris cette mission, l'autre partie de la commune étant toujours assurée par nos services.

Le rôle des communes évolue. L'information, la prévention, la sécurité prennent aussi une place de plus en plus importante au niveau de nos actions.

C'est pourquoi trois réunions publiques en plus des outils d'informations mis en place par Jean-François Dubois vous ont été proposées. L'une sur un bilan de mi-mandat avec prospective financière, projet et organisation de la commune, suivis d'échanges très intéressants. Une autre réunion sur le projet de salle polyvalente, mais j'y reviendrai dans quelques instant.

Une troisième réunion publique organisée par Philippe Fillod portait sur la mise ne place du réseau voisin vigilant, qui est un système d'alerte sur des comportements suspects. Vous êtes très nombreux à avoir participé et petit à petit ce réseau s'agrandit et je vous invite à le rejoindre si cela vous intéresse.

Cela permet également de bénéficier d'un réseau d'information ou d'alerte dans diverses circonstances. Et comme je suis sur le volet sécurité nous avons réalisé un exercice pour voir comment fonctionnait notre PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

Nous avons simulé une pollution sur le réseau d'eau, seuls quelques élus et le service administratif était informé. La réaction des écoles, de la crèche et des habitants concernés, je le rappelle non informés, a été d'un calme assez surprenant, certains allant même acheter de l'eau. Je veux aussi remercier les personnels appelés en urgence, chez eux, d'avoir répondu rapidement pour nous aider dans cet exercice. Avec une

mention à Véronique, qui était en train de faire ses courses et qui a laissé son cadi au milieu du magasin. Je ne ferai pas mention de la mine qu'elle affiché, en fin d'opération, lorsqu'elle a appris qu'il s'agissait simplement d'un...exercice.

Au demeurant, cette manœuvre a été très enrichissante, elle a pu mettre en avant les forces et les faiblesses de notre dispositif et a surtout permis d'acquérir les bons réflexes en cas de problème et donc de s'améliorer. Même monsieur le sous-préfet était informé de cet exercice.

Pour faire le lien entre 2017 et 2018, je me dois d'évoquer le projet de salle polyvalente, sujet qui, à lui tout seul, avait fait l'objet d'une réunion publique en début d'année.

A l'ouverture des offres des entreprises, qui devait être le top départ des travaux, nous avons rencontré un problème majeur. En effet le résultat des offres cumulées dépassait de plus de 20% les estimations faites par le maître d'œuvre. C'est pourquoi nous avons décidé de stopper le projet dans un premier temps. Nous sommes en train de chercher, avec le maître d'œuvre, comment repositionner le projet pour qu'il réponde à nos attentes, tout en restant dans l'enveloppe financière annoncée au début de l'opération. Ceci se fait également en lien avec les associations qui nous ont accompagné sur le cahier des charges (associations communales, mais pas que, Basket Bouvesse et Badminton de Morestel).

Nous retravaillons donc le projet et les mois de janvier, février et mars seront cruciaux pour la construction de la salle. Notons que ce projet a obtenu le soutien de l'Etat pour 200 000.00 € du département pour 300 000.00 € et de la région pour 170 000.00 € et qui ne nécessitera pas de recours à l'emprunt ni de hausse des impôts qui, soit dit en passant, avaient diminué l'année dernière.

Par anticipation, nous démolirons au cours du premier trimestre les anciens vestiaires de foot, les terrains de tennis restant en fonctionnement encore pour 2018.

L'année 2018 sera une année où nous comptons également démolir, l'usine à l'entrée de Creys, les locaux étant totalement libérés au cours du mois de janvier. Ces démolitions s'inscrivent aussi dans la reconquête de foncier sur la commune, au lieu de poursuivre un étalement urbain qui mite notre paysage.

En parlant de ce tènement foncier, sachez que dernièrement l'adjudant Houadfia, en charge des affaires immobilières à la gendarmerie nationale, a repris contact avec moi sur le projet de construction d'une

gendarmerie sur la commune. Je pensais que ce projet était même abandonné puisque cela faisait plus de 18 mois que nous n'avions plus aucune information sur ce dossier.

Ceci est très important car la commune va entreprendre en 2018 une révision simplifiée de son PLU. Cette révision portera sur des points du règlement que nous devons revoir et sur la qualification du terrain susceptible de recevoir la gendarmerie. La centrale de Creys-Malville nous ayant fait savoir qu'elle comptait réaliser un projet photovoltaïque sur son site, il nous faut revoir le règlement de cette zone. L'abandon de zones de carrières au profit de zones naturelles ou agricoles sera aussi un sujet à traiter. C'est pourquoi il nous faudra avoir des réponses claires et rapides sur ce projet de gendarmerie.

Il s'agit là, Monsieur le Sous-Préfet d'un dossier sur lequel je vous solliciterai certainement.

En revanche, je tiens d'ores et déjà à préciser, que cette révision n'aura aucun impact sur la constructibilité de terrains, ni en réduction, ni en évolution.

Lors de la Conférence nationale des territoires du 14 décembre, le Premier Ministre Edouard Philippe a confirmé le report à 2026 de la date limite pour le transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités, prévu initialement par la loi NOTRe en 2020.

L'échéance 2020 reste néanmoins d'actualité, sauf si les communes mettent en œuvre la minorité de blocage qui, de ce fait, aura pour incidence de différer ce transfert. ***C'est ce qui s'appelle faire dans la simplicité.***

J'avoue que nous avons besoin de stabilité pour travailler sur cette prise de compétence qui est incontournable et je crains que cette possibilité crée des oppositions et des frustrations, et j'en ai la certitude, elle causera des difficultés supplémentaires à notre intercommunalité qui en aurait bien fait l'économie.

J'avoue également que j'ai bien du mal à admettre qu'aujourd'hui en France, ce sont les minorités qui décident.

Je pensais naïvement que dans une démocratie, c'était le plus grand nombre qui décidait. Il semblerait, en voyant le développement de ce dispositif appelé « minorité de blocage » que ce soit de moins en moins le cas.

Ces évolutions me questionnent et me déstabilisent. Soyons assurés en tous cas que ces arrangements avec les principes démocratiques donneront lieu à des débats stériles qui ne feront pas avancer les sujets.

Jusqu'en 2020, à Creys Mépieu, nous continuerons à faire des travaux sur le réseau d'eau pour mener le plus loin possible notre programme d'investissement qui a déjà bien avancé.

Concernant l'assainissement, il est essentiel que le syndicat de la plaine de Faverges intervienne sur la capacité de la lagune du Mollard-Poulet en vue de faire aboutir les projets d'urbanisation sur le secteur de Creys. L'argent est là. La commune s'est engagée à financer cette opération par le biais d'une subvention à hauteur d'environ 350 000,00 à 400 000,00 euros.

**Il s'agit du sujet le plus important de ces vœux concernant notre commune car il ne faut jamais se tromper sur les priorités et les nôtres restent sur ce que j'appelle nos missions régaliennes : l'eau, l'assainissement, les infrastructures en règle générale et l'école.**

Comme je vous le disais dans mon introduction, nous vivons un changement d'organisation territoriale voulu par le législateur avec le regroupement des intercommunalités qui prennent de plus en plus de compétences et dont le rôle va s'accroître dans les années à venir, tout comme au niveau des régions.

Viendra ensuite le temps des réformes visant les départements et je pense que les communes suivront.

D'une manière générale les français, comme vous et moi, souhaitons, le changement, ....

*Problème* : Ça devient un peu compliqué lorsque ces changements nous concernent personnellement. Il faut que l'on arrive à passer au-dessus et à se dire que notre travail, nos efforts et nos décisions profiteront aux générations futures.

Concernant la nouvelle intercommunalité, la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné que j'ai l'honneur de présider depuis le 12 janvier 2017 :

Avec les membres de l'exécutif, les vice-présidents et une grande partie des élus, même si c'est compliqué, nous croyons en ces changements qui vont prendre corps sur notre territoire. Je crois aussi que nous avons une belle opportunité avec ces réformes d'apporter notre pierre à



l'édifice territorial concernant la réduction du fameux millefeuille. C'est pourquoi nous avons décidé de porter en direct les compétences qui nous seront données par la loi ou transférées par les communes, à chaque occasion.

Je pense que nous avons la possibilité de réduire de façon significative le nombre de structures, syndicats ou autre organismes, et ce, dans l'objectif de redonner de la visibilité à l'action publique.

Bien sûr, cela ne va pas être simple car il existe des oppositions, des « baronnies ». Néanmoins il est de notre responsabilité d'agir dans ce sens, et d'arrêter de se retrancher derrière l'Europe, l'Etat, la Région ou le Département, et d'attendre que ça passe. Saisissons-nous de notre sort et de notre avenir quand on nous en laisse la possibilité.

Nous gagnerons en légitimité à un moment de notre Histoire où le citoyen se pose beaucoup de question vis-à-vis des élus, quels qu'ils soient.

Il est de notre devoir de contribuer à cette simplification que nous appelons tous de nos vœux.

Il faut, bien entendu, que tout cela se fasse dans le cadre de la loi, mais aussi en tenant compte de la libre administration des communes, là encore c'est la loi.

J'apprécie sur ce territoire, qu'en dépit des différentes couleurs politiques, ces principes aient été actés.

Oui, bien sûr ça va un peu chahuter mais j'ai confiance dans le bateau Balcons du Dauphiné qui a déjà démontré sa capacité à faire face aux vents agités.

Tout au long de l'année 2017, la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné a cherché à harmoniser ces pratiques et mettre en œuvre les compétences que lui confère la loi NOTRe.

La compétence économique où nous gagnons en visibilité vis-à-vis des investisseurs qui souhaitent venir sur notre territoire, pas moins de 14 ventes de terrains ont déjà faites en 2017. Dans ce domaine il y a urgence à développer notre offre de foncier notamment à proximité des autoroutes sur les secteurs des Avenières-Veyrins-Thuellin, Saint-Chef, Frontonas ; la zone d'Arandon ne faisant pas l'objet de demandes importantes nous allons focaliser nos efforts sur ces secteurs en tensions.

L'économie de proximité, les circuits courts sont également une source de richesses pour notre territoire. Nous comptons aider et accompagner ces

filières à travers un programme de fonds européens soutenant les porteurs de projets.

2017 a été une année d'organisation et de mise à niveau des compétences qui n'étaient pas les mêmes sur les différents secteurs du territoire.

Certaines décisions sont aujourd'hui actées : les communes ont également récupéré la compétence éclairage public au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Nous allons accentuer nos efforts pour lutter contre la désertification médicale : un permis de construire est en cours pour une Maison de Santé pluridisciplinaires à Montalieu-Vercieu. Je mets beaucoup d'espoir dans ce projet qui, j'espère, fera référence notamment pour les secteurs des Avenières-Veyrins-Thuellin et de Morestel.

La piscine intercommunale de Morestel, qui ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2018-2019, facilitera l'apprentissage de la natation pour les élèves des classes primaires. Il répondra aussi à une attente de la population locale pour un usage grand public. Projet très largement accompagné par l'Etat (1 200 000 €), le Département (2 millions) et à un degré moindre la Région (220 000 €).

La loi Notre a également confié à l'intercommunalité la compétence tourisme depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette compétence doit être une occasion formidable pour notre territoire d'aujourd'hui, mais surtout de demain, de gagner en visibilité et de valoriser des sites patrimoniaux et culturels comme ceux que comptent Crémieu, St-Chef, Morestel, des sites d'accueil grand public comme la Vallée Bleue, Walibi,...et bien d'autres espaces naturels qui sont des sites touristiques recherchés.

Dès la première année, nous nous sommes associés à un événement régional reconnu au niveau national, le « Mud Day ». Cela prouve notre capacité à réagir vite et à mettre en lumière notre territoire. Sur ce point sachez que la commune était parfaitement représentée par une équipe à parité femme/homme, que vous pouvez retrouver dans le bulletin communal.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous sommes compétents en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), c'est une grande responsabilité et nous comptons porter cette mission en direct, ne pas la déléguer. La prévention des inondations le long du Rhône

est un sujet très sensible, notamment du côté des plaines inondables de Brangues, du Bouchage et des Avenières et encore plus à l'heure où je vous parle.

Mais une intercommunalité doit aussi se projeter et porter les équipements structurant sur le territoire.

Citons notamment les 4 millions d'euros pour financer la fibre en accompagnement du Département qui est en charge de cette mission.

Nous sommes très heureux d'avoir respecté notre engagement avec le lancement des travaux de la Ligne Verte de Crémieu à Arandon en passant par Trept, itinéraire cyclable et piéton qui rejoindra la ViaRhôna, pari tenu dès la première année d'existence des Balcons du Dauphiné.

La prolongation de ViaRhôna, de Vertrieu à St-Romain de Jalionas devrait être réalisée avant la fin du mandat. Nous avons la chance d'être sur un parcours de notoriété locale, départementale, régionale et même européenne. On voit déjà les bienfaits touristiques d'un tel équipement sur notre territoire. Mais on a aussi besoin de vous pour avancer sur ces projets, notamment auprès des plus sceptiques. Alors, si vous êtes des utilisateurs devenez aussi ambassadeurs de ces aménagements.

Tout ceci doit se faire avec une maîtrise totale des finances. Aucun emprunt n'a été réalisé en 2017 et aucun emprunt ne sera réalisé en 2018. On se doit de faire des efforts là où c'est possible, notamment sur les charges de fonctionnement pour nous permettre d'épargner et de promouvoir des actions d'investissements servant notre territoire qui en a besoin et le mérite.

**Pour autant, l'intercommunalité n'a pas vocation à remplacer la commune qui doit garantir un lien de proximité fort, essentiel pour vous tous. Le plus important n'est pas de savoir qui fait quoi mais c'est de faire. Il faut trouver les bons équilibres sur les compétences, avec des moyens de plus en plus contraints.**

Je me permets de vous donner aussi quelques informations venant de la Région. Sur les engagements de campagne, un engagement de 300 millions d'économies avait été pris sur les 5 années de la mandature, 75 millions les deux premières années, puis 50 millions pour les trois suivantes. C'est un peu plus de 220 millions d'euros d'économies déjà réalisées sur

ces deux premières années. Cela donne pour résultat une baisse des charges de fonctionnement de 5,9%, cela a augmenté notre capacité d'autofinancement à 8% là où les autres régions sont plutôt entre 4 et 4,5% et cela a surtout permis une hausse de l'investissement de 21%.

Ceci a fait l'objet d'un rapport de la Cour des Comptes qui confirme et souligne ces efforts, ainsi que les agences de notation qui ont relevé la note de la région à AA, ce qui en fait la région la mieux notée de France.

*Mais localement comment cela se traduit-il me direz-vous ?*

La Région Auvergne Rhône Alpes a signé avec les Balcons du Dauphiné un contrat qui soutient des projets d'investissement des communes ou de l'intercommunalité à hauteur de 3 278 000€ (il s'agit du contrat Ambition Région). Deux autres contrats ont été mis en place :

- Contrat ruralité pour les communes de moins de 2000 habitants
- et un contrat « bourg centre » pour les communes de plus de 2000 habitants, ce qui porte à 787 000 euros de subventions supplémentaires à nos communes. C'est donc plus de 4 millions d'euros d'aides directes à destination des projets communaux et intercommunaux. Pour notre commune c'est le projet de la salle polyvalente qui sera aidé et au total 33 communes sur 47 seront subventionnées, ainsi que deux projets intercommunaux.

Mais je ne voudrais pas commencer cette année 2018 sans remercier l'ensemble du Conseil municipal, les adjoints pour leur soutien, pour leur travail et avec qui on essaie de faire au mieux pour servir les intérêts de la commune. Je voudrais également remercier le personnel municipal pour son investissement.

Mesdames, Messieurs je vous adresse à toutes et à tous une bonne année 2018, mes meilleurs vœux. Des vœux que je souhaite aussi adresser aux forces de l'ordre et particulièrement aux deux policiers agressés en marge du réveillon du Nouvel An à Champigny-sur-Marne.

Bonne année 2018.